



# deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



## SOLIDARITÉS

PAGE  
8

Octobre rose : un mois de sensibilisation



## CADRE DE VILLE

PAGE  
6

Explication de la loi «LOM»



## CULTURE ET SORTIES

La grande balade d'Halloween est de retour

PAGE  
13

# LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Notre dossier du mois

# INFOS PRATIQUES

## Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

**112** : numéro d'appel d'urgence européen unique.

**15** : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

**17** : police / gendarmerie

**18** : sapeurs-pompiers

**114** : numéro d'urgence national unique accessible aux personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

## TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets incombent à la Métropole Européenne de Lille.

### Ordures ménagères

(bac au couvercle gris ou sac réglementaire noir) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

### Emballages recyclables

(bac au couvercle jaune, sac réglementaire jaune ou rose) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

### Horaires de sorties

La veille à partir de 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour-même avant 19h.

**Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 68€ sera délivrée à tout contrevenant.**

**Fourniture ou problème de bacs ou de sacs** : contactez le 0 800 152 337 ou [fretin@sulo.com](mailto:fretin@sulo.com)

### Verre

Les bouteilles, bocaux, flacons de parfum et de vernis en verre doivent être déposés (vides, sans bouchon et sans couvercle) dans l'un des Points d'Apport Volontaire répertoriés sur : [lillemetropole.fr/PAV](http://lillemetropole.fr/PAV)

**Les dépôts de verre aux Points d'Apport Volontaire sont autorisés uniquement entre 7h et 22h.**

### Les encombrants

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de La Madeleine, au 301 rue Pompidou, du lundi au samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie : [mesdemarches.lillemetropole.fr](http://mesdemarches.lillemetropole.fr)

**Voire poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Pour toute question relative à la collecte et au traitement des déchets, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou par mail :**

**[contact-dechets@lillemetropole.fr](mailto:contact-dechets@lillemetropole.fr)**

### Compostage des biodéchets

Dans l'attente d'une collecte spécifique qui doit être organisée par la MEL, la Ville propose plusieurs solutions : composteur collectif, aide à l'achat, collecte sur le marché... Retrouvez-les sur le site de la Ville : [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr) ou en scannant le QR-code :



## ÉTAT-CIVIL

### LES NAISSANCES

Augustin Martin, le 10/7 – Marius Desrousseaux, le 29/7 – Marcela Diaz Machado Gerez, le 2/8 – Laya Medissate, le 6/8 – Sasha Carboneille, le 7/8 – Adrien Gatel, le 13/8 – Charlie Bouillet Houppermans, le 20/8.

### LES MARIAGES

Morgane Clerquin et Thibault Descamps, le 1/8 – Marella Ben Amar et Enzo Marescaux, le 1/8 – Annelise Lessart et Eric Matelot, le 8/8 – Clara Testard et Simon Mathon, le 8/8 – Camille Fournier et Nicolas Flaszewski, le 21/8 – Audrey Bisiaux et Frédéric Haubourdin, le 22/8 – Clara Janin et Marianne Demaegd, le 26/8 – Marcia Miquelao et Farid Bea-Mor, le 29/8 – Inès Bourahla et Rémi Gosse, le 29/8 – Laura Djémaï et Issam Bouahssoun, le 4/9 – Louise Menu et Alexandre Onoo, le 4/9 – Solange Pourbaix et Valentin

Hauguel, le 5/9 – Paola Jacques et Maxime Legagneur, le 5/9 – Charlotte Cerezo et Paul-Elie Fruet, le 11/9 – Marie Hutin et Corentin Godin, le 18/9 – Estelle Wavrant et Théo Vichery, le 19/9 – Clarysse Devynck et Anthony Plouwy, le 26/9.

### LES DÉCÈS

Marie-Claude Florquin, le 1/7 – Jeanne Lassay veuve Delétang, le 8/7 – Jacques Sauvage, le 20/7 – Christiane Derouck, le 30/7 – Jocelyne Destailleur, le 31/7 – Fatna Lakhal veuve Boumezlag, le 1/8 – Jeannine Jury veuve Basset, le 2/8 – Colette Buyse veuve Lagache, le 5/8 – Baptiste Blondiau, le 11/8 – Marie Guilbert, le 15/8 – Patrick Declerck, le 25/8 – Jean-Pierre Le Palec, le 25/8 – Tahar Bechker, le 1/9 – Didier Annoot, le 3/9 – Renée Mazurier veuve Saint-Pol, le 5/9.

## NON RESPECT DES RÈGLES DE COLLECTE ET DE TRI DES DÉCHETS : ÉVOLUTION DES SANCTIONS

**Le décret n° 2026-433 du 2 juin 2026 relatif à la police des déchets et à la lutte contre l'abandon de déchets, à la traçabilité et au tri performant, publié au Journal officiel du 4 juin dernier modifie le code de l'environnement et le code pénal afin notamment de renforcer les règles et les sanctions en cas de non-respect des règles de collecte, de tri et de dépôt des déchets.**

### Évolution des amendes et sanctions financières

Depuis le 5 juin, certaines infractions passent de la 2<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> classe de contravention.

Le décret prévoit notamment des sanctions en cas :

- > de dépôt de déchets en dehors des jours et des horaires autorisés (voir article ci-dessus)
- > de non-respect des consignes de tri : [lillemetropole.fr/trier-mes-dechets](http://lillemetropole.fr/trier-mes-dechets)
- > d'utilisation d'un contenant inadapté
- dépôt de déchets aux pieds des conteneurs, poubelles, bennes ou emplacements désignés, lorsqu'il est effectué sans respecter les conditions fixées pour la collecte

Vous devez désormais payer :

- > 45 € : amende forfaitaire minorée (montant réduit si vous payez dans les 10 jours après la verbalisation) ;
- > 68 € : amende forfaitaire (montant « normal » si vous payez dans le délai prévu, généralement 45 jours) ;
- > 180 € : amende forfaitaire majorée (montant plus élevé si vous ne payez pas dans les délais) ;
- > Jusqu'à 450 € en cas de jugement (montant maximum que peut décider un juge si vous contestez ou ne payez pas).
- > Jusqu'à 750 € en cas de conteneur laissé en permanence dans la rue

PAGE  
4

## ON A AIMÉ

### Jardins en fête

PAGE  
6

## CADRE DE VILLE

Semaine de la réduction des déchets

PAGE  
9

## SOLIDARITÉS

Un week-end solidaire et coloré au profit du Téléthon

PAGE  
10

## ACTUS CITÉ

Nouvelle permanence municipale sur le marché

PAGE  
13

## CULTURE ET SORTIES

La foire aux livres évolue !

PAGE  
14

## DOSSIER DU MOIS

La sécurité au quotidien

PAGE  
19

## VIVRE ET TRAVAILLER

Votez pour votre commerce préféré !

PAGE  
22

## TOUTES GÉNÉRATIONS

Les dispositifs jeunesse

PAGE  
24

## AGENDA

Des sorties et animations pour tous

PAGE  
26

## SPORT

Participez à l'aqualloween !



# LE MOT DU MAIRE

Le dossier de ce nouveau magazine municipal est consacré à la sécurité.

Mesurant combien celle-ci est une préoccupation première et permanente des habitants, nous avons résolu d'en faire une priorité de l'action municipale.

C'est fort de cet engagement que le nouveau Centre de Supervision Urbain, auquel sont désormais reliées nos 189 caméras municipales de vidéoprotection, est entré récemment en fonction.

Avec ce nouvel outil, mutualisé avec les communes voisines, notre chaîne de sécurité publique dispose d'un maillon technologique moderne qui nous permettra de gagner encore en réactivité et en efficacité, et ce en lien étroit avec les équipes de Police Municipale présentes au quotidien sur le terrain.

*Bien cordialement*



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l'école Rostand à l'occasion de la rentrée scolaire pour saluer l'équipe éducative, échanger avec les familles et encourager les enfants.

MAGdeleine - octobre 2026

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRÊTRE, Maire de La Madeleine

Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,

Caroline DUSSOULIER, Ambre SAULNIER, Romain MOREL

(service Communication)

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Distribution : Ville de La Madeleine



# ON A AIMÉ

## (1) UNE VILLE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRI

Début septembre, le vice-président de la MEL, Dominique Legrand, chargé des déchets est venu saluer l'exemplarité de la ville en matière de tri et de valorisation. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 102 tonnes composées depuis 2019, 29 kg de verre collectés par an et par habitant, une déchetterie en fête de la MEL pour le réemploi et 76 tonnes d'objets valorisés à la ressourcerie.



2



## (2) LE MUR DE CITATIONS S'ÉTEND

De nouvelles citations inspirantes ont été posées sur les murs du jardin de la médiathèque. Ces phrases poétiques, d'auteurs des Hauts-de-France, invitent les visiteurs à une parenthèse littéraire et apaisante lors de chaque balade en plein air.

3



4



5



## (3 à 5) 59 LAURÉATS MIS À L'HONNEUR POUR LEUR MENTION TRÈS BIEN

Début septembre, la Ville a mis à l'honneur les jeunes diplômés du brevet et du baccalauréat ayant décroché la mention Très Bien, à l'image de Faustine Chemin (photo 5). Entourés de leurs proches, les 59 « lauréats de la jeunesse madeleinoise », ont été chaleureusement félicités pour leur parcours et leur investissement. Pour récompenser ce travail exemplaire, chacun s'est vu remettre un chèque culture, une C'ART MEL ainsi qu'un crayon à graines.

6



7



## (6 et 7) COLLECTE DU MIEL À L'HÔTEL DE VILLE

Comme chaque année, la Ville a récolté avec grand soin le miel des ruches installées sur la terrasse de la mairie. La cire est d'abord minutieusement grattée des alvéoles pour libérer le miel retenu, qui est ensuite extrait traditionnellement à l'aide d'un extracteur. Les pots remplis de nectar sont remis aux mariés tout au long de l'année.

8



## (8) REMISE SYMBOLIQUE DE CLÉ EN L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Sébastien Leprêtre a remis symboliquement les clés de l'église au Père Matthieu Aine, nouvel abbé de la paroisse, en présence de nombreux fidèles rassemblés pour l'occasion, lors d'une cérémonie solennelle en présence de Monseigneur Le Boulc'h.

4



### (9) CÉRÉMONIE DES ENSEIGNANTS

C'est en compagnie d'Anne Simon, inspectrice de l'Éducation nationale, que Sébastien Leprêtre, maire de La Madeleine, et Céline Brichet, Adjointe aux Écoles, ont mis à l'honneur les équipes éducatives de la commune afin de valoriser leur travail.

### (11) CHALLENGE DE LA MOBILITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Une fois de plus, les agents municipaux de la Ville de La Madeleine ont relevé ce défi en nombre !

D'une durée d'une semaine, ce challenge vise à encourager les alternatives à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail. À vélo, en trottinette, en transports en commun, à pied, en covoiturage... À chacun son alternative pour participer à cette initiative collective !



### (10) À LA DÉCOUVERTE DU QUARTIER BERKEM

Parmi les nombreux rendez-vous proposés à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Ville a organisé une balade architecturale pour (re)découvrir le patrimoine industriel du quartier de Berkem, animée par Céline Le Roy, Adjointe déléguée au patrimoine local.

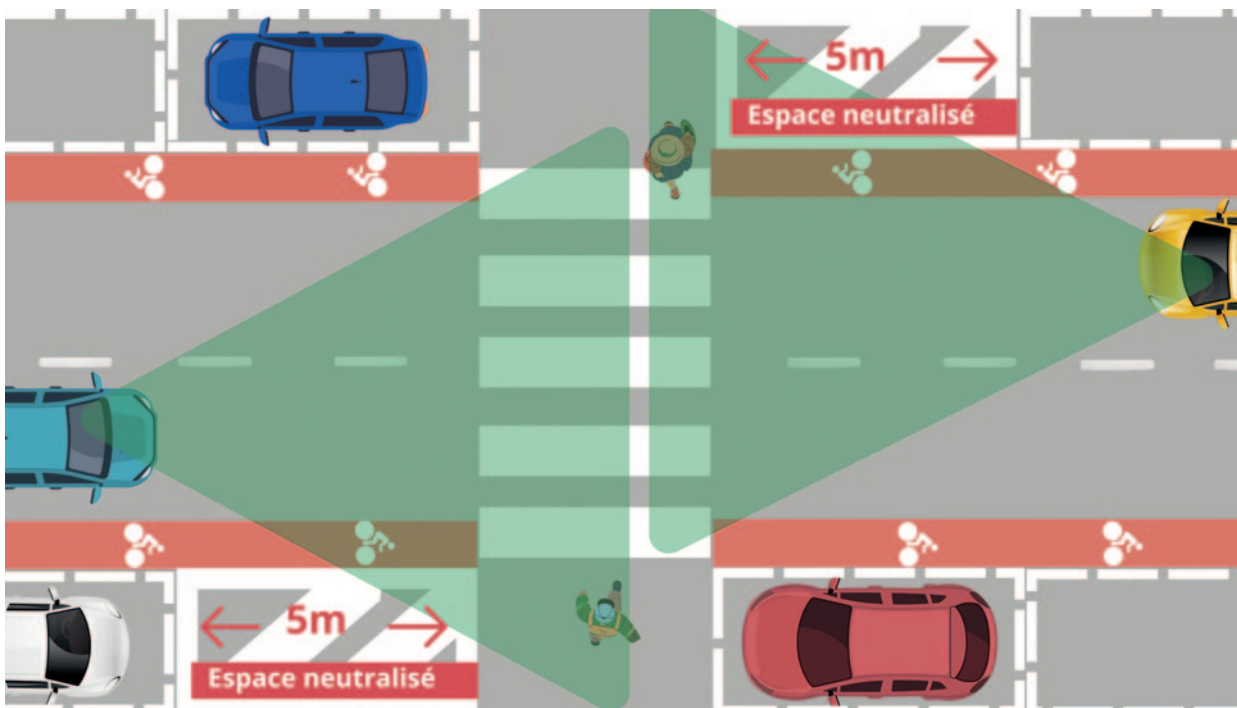


### (12 À 15) DES ANIMATIONS DANS LES PARCS DE LA VILLE, LES JARDINS EN FÊTES

Jeux, sport, musique, ateliers créatifs... De nombreux rendez-vous ont animé squares, parcs et jardins de la Ville à l'occasion de cette journée dédiée à la nature. Petits et grands ont ainsi pu profiter d'une multitude d'activités gratuites : ferme pédagogique, spectacles vivants, ateliers de jardinage, balades à poney, installations musicales interactives ou encore parcours sportifs et ludiques aux quatre coins de la commune.

## APPLICATION DE LA LOI LOM : PAR LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Les espaces situés 5 mètres en amont des passages piétons ne pourront plus recevoir de stationnement. Cette évolution, qui doit entrer en vigueur avant le 31 décembre 2026, répond à l'application de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) par la Métropole Européenne de Lille.



Afin d'améliorer la visibilité entre les piétons et les conducteurs, la loi LOM prévoit qu'aucun emplacement de stationnement ne peut plus être validé sur la chaussée dans les 5 mètres en amont d'un passage piéton, dans le sens de la circulation.

Cette mesure vise à permettre aux conducteurs de mieux voir les personnes souhaitant traverser et, réciproquement, aux piétons de mieux voir les véhicules, afin d'améliorer la sécurité des déplacements.

Seule compétente en matière de voirie et de signalisation, la Métropole Européenne de Lille est chargée de procéder, via une entreprise prestataire, au marquage des emplacements visés par la loi. Ces derniers pourront le cas échéant, accueillir des arc-boutants à vélo ou de la végétation.

## SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : DONNER, RÉUTILISER, FABRIQUER

### DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS JOUETS

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, la Ville de La Madeleine s'associe à la Métropole Européenne de Lille pour une collecte de jouets, au profit du Secours Populaire.

**Du 16 au 27 novembre à la mairie (horaires d'ouverture)**, vous pouvez déposer tous les jouets en bon état que vous n'utilisez plus : électriques, électroniques, jeux de société complets, jeux de construction, peluche, poupées, déguisements...



### FABRIQUEZ VOS COSMÉTIQUES MAISON

**Mercredi 25 novembre de 14h à 16h au château Dufour (rue du Général de Gaulle) - atelier fabrication de cosmétiques dès 10 ans.**

Durant la Semaine Européenne de la Réduction des déchets et dans le cadre du défi « bas carbone », la Ville organise également un atelier de fabrication maison de cosmétiques (crème, démaquillant).

*Atelier animé par la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (rubrique agenda), contact : 03 20 12 79 75.*



## VISITE DU CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE



Dans le cadre de son défi bas carbone, la Ville vous propose une visite du Centre de Valorisation Organique (CVO) de Sequedin **lundi 19 octobre, de 14h à 16h (dès 11 ans).**

Découvrez comment les bio-déchets des ménages et des cantines sont transformés en biogaz et compost.

Inscrivez-vous gratuitement en ligne sur le site internet de la Ville (rubrique agenda), contact : 03 20 12 79 75. Le rendez-vous est fixé au Centre de Valorisation, 11 boulevard du Marais, Sequedin (covoiturage possible).

# LA VILLE ENTRETIENT ET AMÉLIORE SES ÉQUIPEMENTS

Après les travaux estivaux menés au stade Carpentier, dont le terrain d'honneur a bénéficié d'un nouveau gazon synthétique, d'un éclairage modernisé et de vestiaires remis à neuf et la rénovation du complexe sportif Flandre, la Ville poursuit l'entretien et l'amélioration de ses équipements municipaux.

## PÔLE RAQUETTES JACQUES DONNAY



Les trois courts extérieurs de tennis bénéficient actuellement d'une rénovation complète de leur surface ainsi que de l'installation d'un éclairage. Ces travaux, qui représentent un investissement de 300 000€, permettront d'améliorer les conditions de pratique pour les usagers. Ils seront achevés d'ici décembre.

## SALLE DEBEYRE



La Ville rénove également la salle Debeyre, utilisée tout au long de l'année pour des pratiques sportives municipales et associatives et des événements municipaux. Les travaux portent notamment sur l'amélioration de l'isolation des murs, ainsi que sur la rénovation des revêtements. Une seconde phase de travaux, prévue en 2027, permettra de rénover le sol et d'ajouter une porte de secours, afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'utilisation de la salle.

## INFOS TRAVAUX

### - Rue du Quai

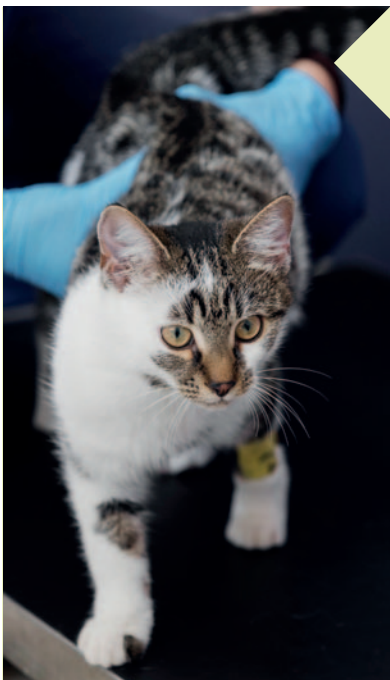
Jusqu'au 16 octobre, des travaux de remplacement du cadre et des plaques Télécom sont réalisés au 6 rue du Quai. Le stationnement y est empêché pendant la durée des travaux.

### - Place de la gare (devant la gare)

Jusqu'au 23 octobre, des travaux de branchement électrique sont réalisés devant la gare. Le stationnement est empêché sur les places situées devant la gare pendant la durée des travaux.

### - Rue Gustave Scrive

Jusqu'au 23 octobre, des travaux de réparation de plusieurs fibres optiques sont réalisés entre les numéros 34 et 54. Le stationnement y est empêché pendant la durée des travaux.



## CHATS ERRANTS : DES CAMPAGNES DE STÉRILISATION MENÉES AVEC LA LPA

Des campagnes de stérilisation de chats errants sont régulièrement effectuées par la Ligue de Protection des Animaux (LPA).

### Pourquoi ?

Pour limiter une reproduction non maîtrisée et limiter le nombre de chats errants.

### Comment ?

Les chats qui ne sont pas pucés sont examinés, stérilisés puis relâchés par la LPA.

### Quel peut-être votre rôle ?

Une nouvelle campagne de stérilisation sera prochainement menée dans les secteurs de l'allée du Petit Menin, des rues Godefroy, de la Paix, Kléber (aux abords du stade Carpentier), d'Hallendre et du Général de Gaulle (dans la portion située à proximité des rues précitées). Pour le bon déroulement de cette campagne, la LPA a besoin de vous ! Si vous constatez le passage de chats inconnus dans votre jardin et êtes disponible en journée, contactez la LPA en envoyant un mail précisant vos prénom, nom, adresse et n° de téléphone à : [administration@lpa-nf.fr](mailto:administration@lpa-nf.fr)

# OCTOBRE ROSE : MOBILISONS-NOUS !

*Durant tout le mois d'octobre, la Ville de La Madeleine se mobilise comme chaque année afin de soutenir la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Challenge, marches, sélection d'ouvrages, sensibilisation... Plusieurs événements sont organisés :*

## > CHALLENGE DE COUTURE DE «COUSSINS CŒUR»

La Ville et la Ligue contre le cancer vous proposent de coudre un ou plusieurs « coussins cœur » et de les offrir à des personnes opérées du cancer du sein. Le coussin cœur, placé sous le bras, est destiné à soulager les douleurs liées aux opérations ou à la radiothérapie. Un patron est fourni par la Ligue contre le cancer sur son site (lien ci-contre par QR code). Il faut respecter celui-ci scrupuleusement car la courbure du cœur est parfaitement adaptée à la courbure du dessous de bras. Le prototype a été réalisé par un médecin.

Le tissu des coussins doit être de bonne qualité (coton, lin). À ce titre, grâce à un partenariat avec l'établissement SA THIEFFRY FRÈRES (titulaire d'un marché avec la Ville), il est proposé de récupérer les chutes de tissu de l'entreprise destinées à être jetées et représentant un stock d'environ 15 kg principalement composé de lin.

La Ville remercie d'ores et déjà les membres de l'atelier couture des aînés et du centre social Christian Janssens qui ont réalisé plus de 100 coussins.

## > MARCHES ROSES

La Ville organise deux marches roses, au départ de la mairie, afin de promouvoir l'activité physique et sensibiliser au dépistage, à la prévention et aux enjeux du cancer du sein, avec la participation de la Ligue contre le Cancer.

Chacune des marches s'achèvera par un « apéro », à savoir un pot de l'amitié et goûter rose.

**- lundi 12 octobre 2026, départ à 14h**, de l'Hôtel de ville, rue du Général de Gaulle et arrivée vers 15h à la salle Moulin, 10 rue du Moulin en passant par le Jardin des Géants.

**- vendredi 23 octobre 2026, départ à 14h**, de l'Hôtel de ville, rue du Général de Gaulle avec un jeu de piste ponctué de devinettes, de questions et de jeux avec arrivée au café « Chez Daddy »...

## > ATELIER DE SENSIBILISATION

**- vendredi 23 octobre 2026, à 15h30 : atelier de sensibilisation et d'autopalpation** au café intergénérationnel « Chez Daddy », 90 rue Paul Doumer.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03 20 51 16 98 ou le 06 83 82 41 94.**



## MOUVEMENT VIE LIBRE : UNE PERMANENCE POUR UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA SOBRIÉTÉ

L'association Addictions Alcool Vie Libre accompagne les personnes confrontées à une addiction à l'alcool et soutient également leur entourage. Dans une démarche d'entraide et de solidarité, elle propose un espace d'écoute, de partage d'expérience et d'accompagnement tout au long du parcours de sortie de dépendance. Vous avez des questions sur votre consommation d'alcool, vous cherchez du soutien ou voulez sortir de la dépendance ou des habitudes ? Venez partager un moment convivial, simple et détendu ; l'écoute autant que la discrétion sont assurées.

À La Madeleine, des permanences sont organisées les 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mercredis du mois, de 19 h à 21 h, à la salle Satgé, rue Saint-Charles.

**Renseignements : 06 28 25 45 35.**

# «TOUTES LES COULEURS SONT PERMISES !» UN WEEK-END SOLIDAIRE AU PROFIT DU TÉLÉTHON



## INSCRIPTIONS POUR LE REPAS DANSANT :

Le vendredi 6 novembre entre 18h et 20h et le samedi 7 novembre entre 10h et 12h, au Château Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.

Inscriptions et paiements sur place.

INSCRIPTIONS POUR LE LOTO par téléphone au 06 72 89 29 64.

## > REPAS DANSANT SOLIDAIRE SUR LE THÈME

« TOUTES LES COULEURS SONT PERMISES »

Samedi 5 décembre à 19h, au restaurant scolaire Kléber.

Détendez-vous à l'occasion d'un repas dansant solidaire coloré ! Venez avec un maquillage coloré, un accessoire flashy ou un vêtement haut en couleur... À vous de jouer ! Tarifs pour accéder au buffet froid et au dessert : 15€ à partir de 13 ans, 10€ de 6 à 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

## > LOTO SOLIDAIRE

Dimanche 6 décembre à 14h30 (ouverture des portes à 13h30), au restaurant scolaire Kléber.

Tentez de remporter de nombreux bons d'achats en vous amusant !

Une petite restauration sera proposée par le Centre Social Christian Janssens - ACoLJAQ. Tarifs : 2€ le carton, 10€ les 6 cartons, 20€ les 13 cartons.

Cette année encore, la Ville se mobilise pour soutenir le Téléthon en organisant deux événements, solidaires ouverts à tous, dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon. L'AFM-Téléthon est une association de malades et de parents de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares, évolutives et lourdement invalidantes. Depuis plus de 60 ans, elle se bat contre la fatalité et pour l'accès aux droits et aux traitements. L'AFM-Téléthon est à l'origine de nombreuses avancées dans le domaine de la recherche médicale et de l'accompagnement des malades.

Pour en savoir plus : [afm-telethon.fr](http://afm-telethon.fr)

## DES BONS D'ACHAT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine attribue chaque année des bons d'achats aux personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes en situation de handicap. Pour pouvoir en bénéficier vous devez être non imposable.

Les inscriptions se feront au CCAS, du 2 au 27 novembre, durant les permanences : le lundi de 14h à 17h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h.

### Pièces justificatives à fournir :

- pièce d'identité,
- avis de non-imposition 2026,
- carte d'invalidité 80% ou carte CMI d'invalidité ou pension d'invalidité de catégorie 3 pour les personnes en situation de handicap,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Renseignements :

03 20 51 16 98  
[ccas.lamadeleine@gmail.com](mailto:ccas.lamadeleine@gmail.com)  
1 rue des Gantois.

## PROCHAINE CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR :

La prochaine campagne des Restos du Cœur débutera le 16 novembre. Les distributions se feront les mardis et vendredis de 9h à 11h, dans le local municipal alloué à l'association (salle Salengro, 193 rue Salengro).

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions se dérouleront les mardis 3 et 10 novembre et les vendredis 6 et 13 novembre de 9h à 11h.

Sous présentation des éléments suivants selon les situations personnelles : justificatifs de ressources (attestation Caf, France travail, ASPA, etc.), dernière quittance de loyer, factures gaz, électricité et eau, dernier avis d'imposition.



## DÉPOSEZ VOTRE PROJET JUSQU'AU 15 OCTOBRE !

La période de dépôt de projets pour la 6<sup>ème</sup> édition du budget participatif arrive à son terme.

Vous avez une idée mais ne l'avez pas encore proposée ? Il est encore temps ! Vous avez jusqu'au 15 octobre pour le faire, en ligne sur le

site internet de la Ville ou dans l'urne installée à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Retrouvez toutes les infos et déposez votre projet sur le site internet dédié en scannant le QR Code.



## NOUVEAU ! PERMANENCE MUNICIPALE SUR LE MARCHÉ

Soucieuse de rester à l'écoute des habitants et de faciliter les échanges au quotidien, la Municipalité vous propose un nouveau temps de rencontre.

**À compter d'octobre, tous les 3<sup>èmes</sup> vendredis du mois, une permanence municipale sera ouverte sur le marché de La Madeleine.**

Sans rendez-vous, ce moment privilégié vous permettra de poser vos questions, d'aborder les sujets qui vous tiennent à cœur, de faire part de vos suggestions.

**La première permanence municipale sur le marché se tiendra le vendredi 16 octobre.**

Une signalétique identifiera l'emplacement.

## À l'approche de la Toussaint : toutes les informations sur les cimetières



## DES TOMBES PROPRES ET FLEURIES

Pour la deuxième année consécutive, des jeunes de l'aumônerie de l'enseignement public de Lille seront présents au niveau des entrées de l'ancien cimetière de La Madeleine pour vous proposer **deux services à l'occasion de la Toussaint : le nettoyage des tombes et la vente de chrysanthèmes.**

Les bénéfices de ces actions permettront aux jeunes de l'aumônerie de financer une partie de leurs projets (pèlerinage à Taizé et participation aux Journées Mondiales de la Jeunesse, à Séoul).

**Retrouvez ces services du 28 octobre au 2 novembre, de 9h à 17h30, au niveau de l'entrée de l'ancien cimetière, rue Kléber, ainsi qu'à l'entrée située rue du cimetière.**

### > NAVETTES

Chaque premier mardi du mois, la Ville propose une navette à ses aînés pour se rendre au nouveau cimetière. En complément, une navette sera aussi proposée le jeudi 29 octobre pour la Toussaint. Les prochaines dates seront les mardis 6 octobre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre. Contact : 03 20 12 21 62.

### > DES VÉLOS TAXIS À DISPOSITION LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Afin de faciliter les déplacements des

personnes dans les allées du nouveau cimetière de La Madeleine localisé à Marquette-lez-Lille, la Ville propose chaque année un service gratuit de vélo taxi. Situé à l'entrée du cimetière, ce dernier circulera de 9h à 17h.

### > DES BORNES INTERACTIVES POUR SE REPÉRER

Une borne interactive du plan du cimetière et de recherche de la localisation des défunts est disponible à l'entrée de chacun des cimetières madeleinois.

### > INFOS PRATIQUES

Sur autorisation, le nouveau cimetière est exceptionnellement accessible aux véhicules des personnes à mobilité réduite et/ou âgées. Pour des raisons de sécurité, les autorisations seront suspendues les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre.

### Service État Civil - cimetière :

03 20 12 79 77

service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

# ÉLUS MUNICIPAUX mis à l'honneur



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, entouré par les élus municipaux mis à l'honneur. De gauche à droite : Sérénus Agrapart, Violette Massiet Zielinski, Bruno Flajolet, Évelyne Bizot, Michel Leclercq, Heidi Tassis, Grégoire de la Fouchardière, Florence Roge, Rémi Dzialak, Marie-Rose Masquelin et Isabelle Fauconnier.

## ONT VU LEUR MANDAT S'ACHEVER EN MARS 2026 :

Sérénus Agrapart, Évelyne Bizot, Grégoire de la Fouchardière, Rémi Dzialak, Bruno Flajolet, Isabelle Fauconnier, Michel Leclercq, Violette Massiet Zielinski, Marie-Rose Masquelin, Florence Roge, Heidi Tassis, Romain Bayart, Laurence Brassard, Julie Feroldi, Pascal Mosbah, Bruno Pietrini.



### ÉVELYNE BIZOT

#### Médaille d'or de la Ville

Présente au sein du Conseil Municipal de 2008 à 2026, Évelyne Bizot a été Adjointe déléguée à l'animation et à la culture de 2008 à 2014, puis Adjointe déléguée à la culture, à la communication et à la jeunesse de 2014 à 2020.



### VIOLETTE MASSIET ZIELINSKI

#### Médaille d'or de la Ville

Présente au Conseil Municipal de 2008 à 2026, Violette Massiet Zielinski a été Adjointe déléguée aux finances et aux écoles de 2014 à 2020, puis Adjointe déléguée aux écoles, à la culture et à la participation citoyenne de 2020 à 2026. Elle a aussi été 1<sup>ère</sup> Adjointe à deux reprises, en 2018 et en 2025.



### BRUNO FLAJOLET

#### Médaille d'or de la Ville

Présent au Conseil Municipal de 2008 à 2026, Bruno Flajolet a été Adjoint délégué à la proximité, à la citoyenneté et à la sécurité de 2014 à 2020, puis Adjoint délégué à la sécurité, à la citoyenneté et au devoir de mémoire de 2020 à 2026.

Les élus municipaux dont le mandat s'est achevé en mars dernier étaient invités à se réunir à l'Hôtel de Ville, à l'occasion d'une cérémonie de mise à l'honneur qui leur était dédiée.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a tenu à rendre hommage et à remercier l'ensemble des élus sortants pour leur dévouement et leur disponibilité. *«Vous avez donné de votre temps, de votre bon sens, de vos connaissances, de votre enthousiasme et de vos qualités, au service de l'intérêt général et du bien commun»*, les a félicités et remerciés Monsieur le

Maire. Chacun leur tour, les élus municipaux ont été honorés par un mot personnalisé et la remise de la médaille de la Ville : médaille de bronze pour les élus ayant assuré un mandat, médaille d'argent pour Sérénus Agrapart qui a assuré deux mandats et médaille d'or pour les élus ayant assuré trois mandats : Évelyne Bizot, Violette Massiet Zielinski et Bruno Flajolet (voir ci-dessous).

Enfin, Monsieur le Maire et l'assemblée ont tenu à saluer la mémoire des anciens élus disparus, et en particulier de Michèle Delannoy.

## La Ville recrute DES AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute des agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 27 février 2027.

### Quelles sont les missions ?

> Mission d'enquête : prendre contact avec les habitants, relancer si besoin, expliquer et compléter les questionnaires.

> Mission d'organisation : effectuer le classement des données collectées, transmettre les résultats de l'enquête au coordonnateur recensement de la Ville et rendre compte de l'avancée de sa mission.

### Quels sont les détails de l'offre ?

Il s'agit d'un CDD de 38 jours avec une base horaire estimée à 35h par semaine (horaires variables). Le baccalauréat ou un équivalent est demandé, et une expérience de 6 mois en enquête terrain ou recensement est souhaitée.

### Comment postuler ?

Pour postuler, déposez votre candidature (lettre de motivation et CV) au guichet du service État-Civil à la mairie ou par mail à l'adresse [service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr) Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2026.



# BAISSE DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE

## Qui doit payer une taxe foncière ?

Les propriétaires et usufruitiers d'un bien immobilier bâti (maison ou appartement) doivent payer la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), même si le logement est loué à un locataire. Les propriétaires de terrains doivent payer une taxe foncière sur les propriétés non bâties. Cet impôt local est établi une fois par an et pour l'année entière, d'après la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

## Comment est calculée la taxe foncière ?

Le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative) par les taux d'imposition applicables. Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, les taux et leurs évolutions sont déterminés par les organes délibérants. Leur

montant s'obtient en appliquant le taux à la base d'imposition.

> La base d'imposition est revalorisée chaque année pour tenir compte de l'augmentation des prix. Cette revalorisation est décidée par l'État et par lui seul.

> Les taux sont quant à eux votés par les collectivités territoriales.

## À quoi sert la taxe foncière ?

La taxe foncière sert à financer le budget des collectivités locales, principalement les communes. Ces recettes sont essentielles pour financer les services publics locaux et les infrastructures.

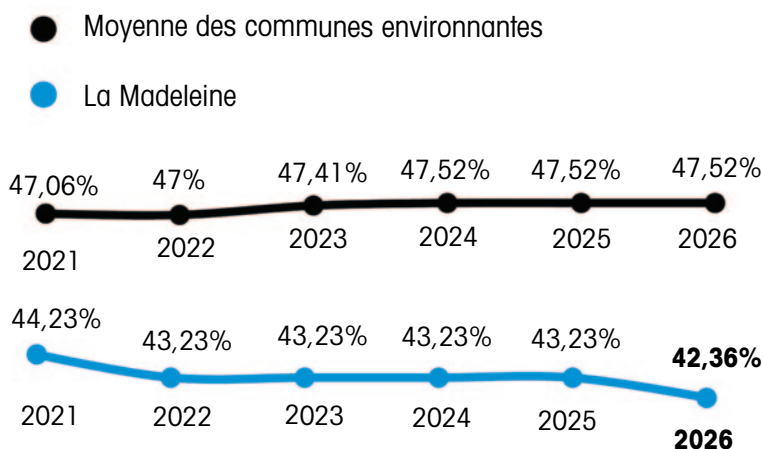
**La Municipalité s'est engagée à baisser le taux de taxe foncière dès le début du mandat, et à**

**maintenir ce taux abaissé durant toute sa durée, comment cela se concrétise-t-il ?**

En 2022, la Municipalité avait déjà diminué le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, afin de compenser la forte revalorisation des bases décidées par l'État. La Madeleine était alors la seule commune de la Métropole Européenne de Lille à enclencher une telle baisse. Depuis, le taux de taxe foncière était resté maintenu à son niveau abaissé en 2022.

**En avril 2026, le Conseil Municipal a voté une nouvelle baisse dans un objectif de soutien au pouvoir d'achat des Madeleinois. La Municipalité réélue s'est engagée à maintenir ce taux abaissé jusqu'à la fin du mandat.** Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties est quant à lui maintenu à 13,66% depuis 2013.

## ÉVOLUTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DEPUIS 2021



## DÉCRYPTAGE DE VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2026

### Ce qui ne change pas :

- Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fixé à 14,64% par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

### Ce qui change :

- Les bases fiscales ont été augmentées par l'État de 0,8% en 2026, ce qui influe sur l'impôt payé par chaque contribuable. Cette augmentation fait suite aux augmentations des bases fiscales de 7,10% en 2023, 3,9% en 2024 et 1,7% en 2025.

### Ce qui baisse :

- Le taux de la Commune de La Madeleine passe de 43,23% à 42,36%.
- Le taux des taxes spéciales correspondant à la Taxe Spéciale d'Équipement dans le Nord, perçue par l'Établissement Public Foncier, a baissé, passant de 0,132% à 0,13%.
- Le taux de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) perçue par la MEL passe de 0,423% à 0,422%.

## LA MADELEINE AUTREFOIS : l'Hôtel de Ville



L'Hôtel de Ville en 1902.  
Archives municipales de La Madeleine,  
fonds Christian Janssens.

Le tout premier Hôtel de Ville madeleinois était situé à l'angle des rues de Gaulle et Pasteur. Un premier projet de construction d'une nouvelle mairie fut soumis au Préfet du Nord en 1858. Convaincu que La Madeleine finirait par être annexée à la Ville de Lille, ce dernier n'y donna pas suite.

Un concours d'architectes pour la construction du bâtiment que nous connaissons aujourd'hui fut lancé en 1886. C'est le projet de Louis-Marie-Cordonnier qui a été retenu. Comptant parmi les architectes les plus influents du Nord entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du siècle suivant, il est à l'origine de nombreux bâtiments de renommée tels que l'Opéra et la Nouvelle Bourse de Lille.

La construction de l'édifice s'acheva en 1892. Il a été conçu dans le style néo-Renaissance flamande, ce qui était original pour un bâtiment du XIX<sup>ème</sup> siècle.

À l'origine, l'Hôtel de Ville a été bâti dans des dimensions restreintes et très vite l'espace manqua pour accueillir tous les services municipaux. Un projet d'annexe vit alors le jour en 1930 et occasionna l'extension de l'arrière du bâtiment, vers la rue Pasteur.

Au fil du temps, l'Hôtel de Ville fût le théâtre d'événements majeurs de l'histoire madeleinoise. Le 3 septembre 1944, la foule s'y rassembla lorsque La Madeleine fût libérée. Le 13 février 1949, le Général de Gaulle y fut reçu lorsqu'il se rendit à La Madeleine pour inaugurer l'avenue du Maréchal Leclerc. Lors des célébrations du centenaire de l'Hôtel de Ville en 1992, les clés de la Mairie furent symboliquement remises à Claude Dhinnin, Maire de 1977 à 2008.



### CINÉ SOUPE

**MARDI 13 OCTOBRE à 18H45**

**À partir de 8 ans**

Avec les *Rencontres Audiovisuelles* Ciné Soupe remet le couvert avec une recette inédite de courts métrages ! Une sélection de films drôles, touchants et surprenants, saupoudrée de positivité. De quoi mijoter une séance pleine de découvertes, à partager en toute convivialité autour d'un buffet de soupes régionales.

### UNE PEAU D'ÂNE

**MERCREDI 4 NOVEMBRE à 18H**

**À partir de 6 ans**

Par la *Compagnie du Chameau* Inspirée du conte de Perrault, cette adaptation mêle récit, théâtre d'ombres et violoncelle.

### TOUS À VOS LAMPIONS

**VENDREDI 6 NOVEMBRE à 18H**

**Tout public, accès libre**

Organisé par les associations *Berkem Label* et *le Non Lieu*

Participez à une déambulation festive et intergénérationnelle durant laquelle les deux dernières cheminées d'usine du quartier seront mises à l'honneur (départ du Square de la Victoire/arrivée à la Chaufferie Huet).

Renseignements : 06 80 15 35 58

### SÉANCE DE CINÉMA 15H15

**DIMANCHE 8 NOVEMBRE**

**À partir de 7 ans**

Diffusion du film d'animation familial "COCO" (2017) de Lee Unkrich, Adrian Molina. À partir de 14h15, les enfants pourront profiter d'un atelier maquillage sur le thème du film.

### CONCERT ANNIVERSAIRE DE L'ENSEMBLE VOCAL

**VENDREDI 13 NOVEMBRE à 20H**

**Tout public**

L'Ensemble Vocal de La Madeleine, sous la direction de Michel Cunin, fête ses 40 ans en vous proposant un concert commun avec la Chorale Axone et l'ensemble vocal du Conservatoire. Un programme qui permettra à chacun de présenter un répertoire à son image avant de terminer par un chant commun.

Pour assister aux événements municipaux, créez votre **abonnement gratuit** ou si vous avez déjà un numéro d'abonné, **inscrivez-vous sur :**

[ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)



Retrouvez dans l'agenda (p.22 et 23) le programme proposé dans les trois autres piliers du Carré magique culturel (la médiathèque, le conservatoire de musique et le théâtre Le Millénaire) ainsi que vos rendez-vous citoyens, sportifs et associatifs.



## LA GRANDE BALADE D'HALLOWEEN

Devant le succès monstrueux de l'édition précédente, la Municipalité vous a de nouveau préparé une soirée pleine de surprises pour sa balade d'Halloween... Parez vous de votre plus beau costume pour profiter des animations gratuites et familiales proposées aux 4 coins de la ville : maquillage, cracheurs de feu, fresque collaborative, photo souvenir, initiation à la danse mais aussi DJ set ! Allez à la rencontre des nombreuses créatures conviées pour l'occasion : les citrouilles haut-perchées, les sombres super-héros, les robots de lumière et si vous l'osez... de la poupée vivante !

**Rendez-vous samedi 31 octobre à 17h30 pour le départ sur la Place des Fusillés et Déportés et retour à 19h30.**

Retrouvez le programme complet et les horaires des animations sur : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)



## CULTURE ET SORTIES

## LE SAVEZ-VOUS ?

## LA FOIRE AUX LIVRES ÉVOLUE !

La Foire aux livres évolue ! En plus d'ouvrages variés : roman, Bande Dessinée, magazine, livre jeunesse... Vous y trouverez des cassettes audio et vidéo, des CD, vinyles et DVD... De quoi satisfaire les mélomanes et cinéphiles de tous âges !

**> Foire aux livres et aux disques :**

samedi 14 novembre de 9h30 à 13h

**> Foire aux jouets :**

dimanche 15 novembre de 9h30 à 13h



Vous souhaitez vendre ? Les inscriptions se tiendront sur le site internet de la Ville, rubrique agenda, du 19 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.



# SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

## PRÉVENIR ET PROTÉGER

*Chaque jour, la Police Municipale agit pour protéger les personnes et les biens, assure des missions de prévention, fait respecter le cadre de vie, contrôle la circulation routière et le stationnement, accompagne les victimes d'infractions et de délits et coopère avec la Police Nationale pour en appréhender les auteurs. Cette présence de proximité permet d'agir concrètement au plus près des réalités du terrain et d'apporter des réponses adaptées aux sollicitations des habitants pour faire de La Madeleine une ville sûre et sereine.*

## Au plus proche de vous, ils veillent sur les personnes et les biens

La Police Municipale patrouille quotidiennement à pied ou en véhicule (voiture, moto) pour assurer ses missions de veille, de contrôle et de protection. Elle agit sur les modes préventif et répressif quand elle est confrontée à un délit ou une infraction caractérisés.

Les policiers municipaux sont aussi en première ligne pour prendre en charge des cas délicats de violences intrafamiliales ou d'ivresse sur la voie publique, pour faire cesser la situation tout en accompagnant les détrences. Grâce à la signature d'une convention avec Kéolis Illevia, gestionnaire des transports publics de la MEL, la police municipale intervient aussi dans les tramways et bus lors de certains contrôles planifiés conjointement avec Illevia.

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique sécurisent aussi le marché deux fois par semaine, contrôlent les zones bleues, sont présents aux abords des écoles pour assurer les meilleures conditions de sécurité aux jeunes élèves lors des entrées et sorties.



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PROTÉGER ET SAUVER DES VIES



Ici un contrôle de vitesse réalisé sur le Grand Boulevard à hauteur de la station de tramway Botanique.

Mobilisés contre les stationnements gênants et abusifs qui contreviennent au Code de la route, les Policiers Municipaux et ASVP remplissent aussi un rôle de contrôle et de prévention.

## Contrôle et prévention

«Au quotidien, nous réalisons aussi des contrôles de vitesse, d'alcoolémie et de stupéfiants sur les automobilistes», indiquent les policiers. «Nos missions sont aussi préventives : nous participons à une meilleure sécurité

des jeunes piétons, grâce au permis piéton proposé aux élèves de CE2. Durant deux journées pédagogiques en février et en avril qui se concluent par un examen à l'été portant sur 12 questions du Code de la route, nous transmettons des messages simples comme attendre le feu vert piéton pour ne pas prendre de risque inutile lorsqu'on veut traverser la chaussée ou sortir d'une voiture côté trottoir par exemple», expliquent les policiers.

La Police Municipale organise aussi tous les ans une opération de contrôle préventif gratuit de l'éclairage et de la pression des pneumatiques de votre véhicule à l'automne. Elle participe aussi à des ateliers de remise à niveau du Code de la route auprès des aînés.

Les policiers exercent également des contrôles préventifs sur la piste cyclable du Grand Boulevard afin de s'assurer que les cyclistes et utilisateurs

de trottinettes respectent le Code de la route et disposent des accessoires requis pour circuler en sécurité.

## En trottinette : jamais sans mon casque !

Au quotidien, la Police Municipale et les ASVP sensibilisent aussi les habitants sur les questions de cohabitation des piétons avec différents modes de transports sur la route (voitures, vélos, trottinettes, notamment). Suite à l'arrêté préfectoral imposant le port du casque en trottinette, les policiers réalisent des rappels sur ce point et sur la nécessité de contracter une assurance pour conduire ce type de véhicule motorisé. «Nous voyons trop souvent des accidents avec des conséquences graves qui pourraient être évitées avec un simple casque», déplorent les agents municipaux.

Lors d'accidents, ils interviennent également pour sécuriser les lieux et protéger les éventuels blessés en attendant les secours.

## Zoom sur les voitures ventouses et vélos abandonnés

Les policiers municipaux agissent également contre les véhicules ventouses qui occupent l'espace public au delà du terme fixé par la loi. Conformément à l'article R.417-12 du Code de la route «est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours».

Ces véhicules ventouses ou en stationnement abusif peuvent faire l'objet d'une procédure de mise en fourrière comme le prévoient les articles L.325-1 et L.417-1 du Code de la route. **N'hésitez pas à signaler à la Police Municipale un véhicule ventouse en fournissant son immatriculation et son emplacement précis.**

Sur une voie privée, en revanche, seul le commissariat de Police Nationale peut agir. Les syndicats ou bailleurs sociaux doivent saisir le commissariat par courrier recommandé avec accusé de réception pour une demande de mise en fourrière.



Les vélos abandonnés sur la voie publique peuvent eux aussi être enlevés. La police municipale leur appose préalablement une affichette enjoignant le propriétaire à récupérer son bien, faute de quoi la police le fera enlever.

**Contacter la Police Municipale :**  
**03 20 74 17 25**

## Partez l'esprit tranquille !



Vous partez en vacances ou en week-end prochainement ? Inscrivez-vous gratuitement à l'Opération Tranquillité Vacances. Pendant votre absence, les services de police patrouillent alors plusieurs fois par semaine aux abords de votre domicile ou de votre commerce. **Formulaire disponible sur le site de la ville ou au poste de Police Municipale**

## Objets trouvés : ramenez-les au poste !

Pour déclarer un objet trouvé ou réclamer un objet perdu, le poste de police municipale vous accueille au 63 rue Pompidou. **Tel : 03 20 74 17 25**

# FAIRE RESPECTER UN CADRE DE VIE propre et apaisé

La salubrité et la tranquillité publiques font partie des missions de la Police Municipale, et en particulier des Agents de Surveillance de la Voie Publique. Cela passe par de la sensibilisation quotidienne à la qualité et au respect du cadre de vie commun mais aussi par la verbalisation des infractions en matière d'urbanisme, de construction, de propreté, de salubrité, de nuisances sonores.

## Lutter contre les dépôts de déchets sauvages

Différents comportements constituent des dépôts de déchets sauvages sur la voie publique punis d'amendes : jeter des déchets sur le trottoir, déposer des sacs d'ordures ménagères, des cartons ou des encombrants à côté des conteneurs de tri ou des points d'apport volontaire, ... Sortir ses bacs ou ses sacs d'ordures en dehors des jours et horaires de collecte prévus est également passible d'amende.

Les amendes forfaitaires prévues par le Code de l'environnement et le Code pénal varient généralement de 68 € à 1 500 € selon la gravité du dépôt et en cas d'utilisation d'un véhicule.

## Déjections canines : de nouvelles mesures

La Ville a déployé plusieurs mesures

pour lutter contre l'abandon de déjection canine sur la voie publique comme la mise à disposition gratuite de sacs à déjections (canisacs) via 63 totems canins répartis sur toute la commune, ou l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation des propriétaires de chiens

Lors des contrôles menés par les Policiers Municipaux et les ASVP, les montants des amendes encourues sont :

- > 150 € si vous n'avez pas de contenant adéquat pour ramasser
- > 135 € si vous abandonnez le sac sur le domaine public
- > 220 € si vous ne ramassez pas la déjection de votre chien (135 € + 85€ de frais de nettoyage).

Pour renforcer la lutte contre les déjections canines non-ramassées sur le domaine public, la municipalité porte une nouvelle mesure qui sera mise en œuvre dès 2027 après l'adoption au Conseil Municipal d'une délibération instaurant une carte d'identité canine avec une identification génétique des chiens permettant d'associer un prélèvement sur une déjection abandonnée à son auteur et donc à son propriétaire indélécat.

## Conserver un bon voisinage

La police municipale est aussi chargée de faire respecter l'arrêté municipal qui interdit la diffusion de son à volume élevé sur des hauts parleurs, les publicités par chant et cris, les jeux bruyants, l'utilisation de pétards et les réparations de moteurs car ce sont des sources courantes de bruit gênant, dépendamment de leur durée ou répétition, et de leur intensité.

Les activités de bricolage et de jardinage

utilisant tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique ou autre outil bruyant pouvant aussi troubler le voisinage, la Municipalité a instauré des horaires encadrant ces activités :

> **Les jours ouvrables de 8h à 19h**

> **Le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h**

> **Le dimanche et jour férié de 9h à 12h**



## DES AIDES MUNICIPALES POUR VOTRE SÉCURITÉ



La Municipalité a mis en place différentes aides pour l'achat et l'installation de dispositifs pour sécuriser votre domicile, un garage collectif, mais aussi vos véhicules et vélos.

- **Dispositif de sécurité électronique pour un domicile ou un garage collectif (alarme anti-intrusion)** : pour votre domicile, que vous soyez propriétaires ou locataires, une aide à l'achat peut être sollicitée à hauteur de 50% des frais jusque maximum 200 à 300 euros (selon les cas). Pour un garage collectif, une aide à hauteur de 50% des frais peut être délivrée dans la limite de 900 euros aux propriétaires, syndic de copropriété et associations qui veulent acquérir et installer des dispositifs de sécurisation électronique au sein de parkings collectifs privés situés sur le territoire communal madeleinois.

- **Sécurité des véhicules** : antivol volant, antivol levier de vitesse, antivol pédale-volant, antivol frein à main, écrous et gravage des vitres peuvent être pris en charge à 50% maximum et avec des montants plafonnés.

- **Sécurité des vélos** : antivol en U, marquage de vélo sont également subventionnés à 50% maximum et avec des montants plafonnés.

**Des formulaires d'aides municipales sont disponibles sur le site internet de la Ville pour formuler une demande.**



# COOPÉRATIONS ET TECHNOLOGIE POUR GAGNER ENCORE EN EFFICACITÉ



La Brigade pluricommunale de Surveillance Nocturne (BSN) accompagnée de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et de Dominique Legrand, Maire de Marquette-lez-Lille.

## Une coopération forte avec la Police Nationale

Les missions de la Police municipale sont réalisées en coopération avec la Police Nationale (PN), notamment lors d'interpellations en flagrant délit, dont les auteurs sont remis à la PN. La police municipale n'est en effet pas

habilitée à réaliser des enquêtes, ni à placer des auteurs de délit en garde à vue. La vidéo protection est également le cadre d'une collaboration forte entre les 2 polices : sur réquisition judiciaire, les images des caméras municipales peuvent être sollicitées pour participer à la résolution des enquêtes de Police Nationale.

## Un partenariat pluricommunal pour plus de sécurité

Parce que la délinquance ne s'arrête pas aux frontières communales, La Madeleine agit aussi à l'échelle pluricommunale. Depuis plusieurs années, la Ville travaille ainsi en étroite collaboration avec les communes voisines. Au cœur de ce partenariat : la Brigade de Surveillance Nocturne (BSN), qui réunit une vingtaine d'agents des Polices municipales de La Madeleine, Saint-André-lez-Lille, Wambrechies et Marquette-lez-Lille. Dotée de 8 véhicules et d'un réseau radio interconnecté, elle peut intervenir rapidement dans les quatre communes. D'avril à septembre, pendant les « beaux jours », la BSN est ainsi mobilisée à des horaires tardifs pour prévenir et lutter contre les tapages nocturnes, les incivilités et les actes de délinquance, plus fréquents durant cette période. Grâce à un large réseau de caméras et à un nouveau Centre de Supervision Urbain doté d'un mur d'écrans, la

coopération pluricommunale a accompli un nouveau saut qualitatif en septembre 2026 (voir notre encadré).

## Devenez «citoyens vigilants» !

La Police Nationale peut aussi s'appuyer sur la vigilance d'habitants volontaires, grâce au dispositif, encadré par la loi, de «citoyens vigilants». En étant attentifs aux faits inhabituels, ces volontaires manifestent leur esprit de responsabilité et de civisme. Il ne s'agit en aucun cas de « surveiller » ses voisins, ni de remplacer les forces de l'ordre. Le rôle des «citoyens vigilants» est de signaler à la Police Nationale des événements particuliers, comme par exemple, une porte ou fenêtre ouverte en l'absence des occupants, un véhicule ou un démarcheur suspect, l'absence de nouvelles d'une personne seule ou vulnérable...

## NOUVEAU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN : LA VIDÉOPROTECTION FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

Un projet ambitieux et innovant a vu le jour début septembre avec la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) pluricommunal entre La Madeleine, Saint-André, Wambrechies et Marquette-lez-Lille. Cette coopération permet de partager les coûts, d'étendre la couverture des caméras et d'assurer une meilleure gestion mutualisée des ressources humaines. Ce dispositif de surveillance active améliore la capacité des forces de l'ordre à intervenir rapidement, au bénéfice d'un environnement plus serein et sécurisé dans les quatre communes.

Sur le mur d'écrans installé dans l'ancien centre des finances publiques andrésien, les policiers visionnent en direct les images des 375 caméras de vidéosurveillance des quatre villes. Parmi celles-ci, La Madeleine dispose du plus importants nombre de caméras avec 189 unités. Des policiers de chaque commune ont été formés pour analyser les images ; ils se relaient selon des roulements établis entre les quatre villes : 4 à 6 policiers sont ainsi toujours sur place. Ils sont par exemple en veille en cas de contrôle routier en cours pour mobiliser des renforts si besoin, ils réalisent aussi des opérations de vidéo-verbalisation en direct en cas d'infractions au Code de la route et sont en capacité de fournir des renseignements précieux aux services de Police Nationale dans le cadre d'enquête sur des vols, des agressions, afin d'en identifier les auteurs.



# DES EFFECTIFS ET DES MOYENS

## IMPORTANTS POUR AGIR CONCRÈTEMENT

15

policiers  
municipaux  
armés

6

Agents de  
Surveillance  
de la Voie  
Publique

1

Centre de  
Supervision  
Urbain

189

caméras  
de vidéoprotection

3

véhicules  
d'intervention

2

motos



3

trottinettes  
électriques

1

cinéomètre  
(radar mobile)

1

sonomètre



4

VTT  
électriques

### CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

Accueil physique  
au 63 rue Pompidou  
du lundi au vendredi  
du 8h15 à 12h  
et de 13h30 à 17h

Accueil  
téléphonique  
et patrouilles  
Tél : 03 20 74 17 25

### 3 questions à **ARTUS GALIAY**, Adjoint délégué à « la Ville sûre et apaisée »

#### Quelle ambition porte la Municipalité pour faire de La Madeleine une ville toujours plus sûre et apaisée ?

Cela passe d'abord par une présence visible et quotidienne de nos agents sur le terrain, au plus près des habitants et en lien constant avec la Police Nationale, dans une collaboration visant la complémentarité. Police municipale et ASVP interviennent avec des horaires larges, sur des sujets très concrets : tranquillité publique, sécurité routière, propreté, nuisances, stationnement ou encore sécurisation des manifestations. Notre démarche de sécurité vise aussi à accompagner directement les Madeleinois en subventionnant les dispositifs dont ils se dotent pour protéger leur domicile, leur voiture, leur vélo.

#### Comment répondre aux défis et enjeux de sécurité qui dépassent le seul territoire communal ?

Pour ce faire, notre capacité d'action s'appuie aussi sur des moyens modernes, comme notre réseau de 189 caméras de vidéoprotection, et sur la coopération avec les communes voisines, qui est précieuse pour lutter contre la délinquance et les incivilités de manière coordonnée et mutualisée. Avec le nouveau Centre de Supervision Urbain, nous disposons désormais d'un outil performant pour suivre les situations en temps réel et faciliter l'intervention de nos policiers présents sur le terrain. Avec la Brigade de Sécurité Nocturne, nous cherchons aussi à mieux protéger notre territoire sur une plus grande amplitude horaire.

#### Comment conjuguer au quotidien proximité et prévention avec efficacité et fermeté ?

La première mission de nos agents est d'être au contact des habitants. C'est dans ce cadre que nos policiers municipaux remplissent des missions de pédagogie dans le domaine de la sécurité routière, auprès des enfants, notamment avec le permis piéton, de prévention avec le contrôle gratuit des véhicules en hiver, mais aussi des missions d'appel à la vigilance auprès des aînés. Lors de la Semaine bleue, par exemple, ils animeront un atelier sur les moyens d'éviter les arnaques les plus courantes. Cette pédagogie et cette prévention doivent nécessairement s'accompagner d'une réponse ferme et adaptée lorsque les règles collectives sont délibérément transgressées. C'est pourquoi nous assumons



une politique de verbalisation face aux comportements dangereux sur la route ou aux incivilités qui dégradent notre cadre de vie, notamment les déjections canines abandonnées sur l'espace public par certains propriétaires de chiens indisciplinés. Nous renforcerons notre action dans ce domaine très prochainement.

# ESPRIT BISTROT :

## la passion de la bonne cuisine

Envie d'une pause gourmande dans une ambiance chaleureuse ? Direction Esprit Bistrot !

Pierre et Coline, un couple de restaurateurs passionnés, animent ce lieu « comme à la maison » qui respire la convivialité, pensé pour que chacun s'y sente immédiatement bien, du déjeuner entre collègues au dîner en amoureux. La décoration, qui joue avec subtilité entre modernité et tradition, crée une atmosphère à la fois élégante et intemporelle.

En cuisine, l'authenticité prime. La carte, volontairement courte, change tous les quinze jours au fil des saisons et des inspirations du moment, pour offrir à chaque visite de nouvelles découvertes. Chaque plat est fait maison, à partir de produits frais sélectionnés avec attention. Ici, pas de recette figée : Pierre et Coline aiment surprendre leurs clients en revisitant les classiques du bistrot avec leur propre sensibilité, tout en veillant à toujours proposer une alternative végétarienne pour satisfaire toutes les envies.

Parmi les incontournables de la maison, laissez-vous tenter par les frites maison, croustillantes à souhait, ou par le Welsh signé Pierre, vainqueur de la première édition du concours du meilleur Welsh du Monde en 2023. Ce plat, à la fois généreux et réconfortant, est proposé à la carte tous les soirs, et le midi sur réservation préalable. Une reconnaissance qui témoigne du savoir-faire et de l'exigence mis dans chaque assiette, et qui a largement contribué à la réputation naissante de l'établissement.

Esprit Bistrot, c'est aussi et surtout une histoire de rencontres. Chaleureux, à l'écoute des attentes de chacun, Pierre et Coline ont à cœur de faire vivre un service dynamique et de proximité, à l'image de l'esprit de leur établissement, où chaque client est accueilli convivialement.

Vous organisez un événement ? L'espace peut également être privatisé pour les groupes souhaitant profiter des lieux en toute convivialité, que ce soit pour un déjeuner d'affaires ou une soirée entre proches.

L'offre pourrait prochainement évoluer, avec de possibles soirées à thème en semaine ou le week-end : à suivre sur les réseaux sociaux de l'établissement.

Une adresse à découvrir sans attendre, pour un repas généreux dans une ambiance qui donne immédiatement envie de revenir.

**VIVRE  
ET  
TRAVAILLER**

### ESPRIT BISTROT

132 avenue de la République

03 20 35 39 67

Les mardis, jeudis et vendredis  
de 12h à 14h et de 19h à 22h

Les lundis et mercredis  
de 8h à 13h



## ICI, SA'MIAM MET LA MAIN À LA PÂTE



Sa'miam, c'est la nouvelle boulangerie-pâtisserie de quartier qui vient de s'installer rue Pasteur, mais c'est avant tout l'histoire de Samia... Ancienne aide-soignante, elle a fait le choix de troquer sa blouse contre le tablier pour se consacrer à ce qui la fait vraiment vibrer : le pain et la pâtisserie. Une reconversion portée par l'envie de se lancer aux côtés de

son fils, avec qui elle partage aujourd'hui cette nouvelle aventure au quotidien.

Pour donner vie à ce rêve, Samia s'est formée avec sérieux, jusqu'à décrocher les diplômes nécessaires pour exercer son nouveau métier avec l'envie de faire les choses bien avant d'ouvrir sa propre boutique. Retourner

à l'école à l'âge adulte demande du courage, surtout quand on repart de zéro sur les bancs d'un labo. Mais ce passage par la case formation était non négociable pour elle, question de crédibilité et de respect du produit ainsi qu'une envie sincère d'apprendre un métier et de le faire à sa façon.

Chez Sa'miam, tout est fait maison, avec un pain confectionné à partir de farine bio. Samia aime imaginer ses recettes au fil des saisons et de ses envies du moment, un peu comme dans un laboratoire où elle peut s'amuser librement à tester de nouvelles associations. Parmi ses créations, un cookie sucré-salé au bretzel, à l'association de saveurs aussi surprenante que réussie, à découvrir pour les plus curieux.

Aux côtés des incontournables, pains,

baguettes et pâtisseries sèches, la boulangerie proposera régulièrement de nouvelles créations : des spécialités de saison, mais aussi des idées qui ne sortent que de la tête de Samia. L'offre continuera de s'ajuster tout doucement, au fil des envies de la cheffe et des retours de la clientèle.

Les premiers avis sont déjà très encourageants, et quelques clients commencent à prendre leurs habitudes, revenant de plus en plus régulièrement... Un signe qui témoigne de la qualité de ce que la boulangerie propose.

### SA'MIAM

60 rue Pasteur

07 82 10 75 24

Du mercredi au samedi  
de 8h à 14h et de 16h à 19h

Dimanche de 8h à 13h

# LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE HAIR POUR VOG !

À deux pas de la mairie, le salon de coiffure VOG entame une nouvelle page de son histoire. L'établissement a entrepris des travaux de rénovation qui changent complètement son visage.

La décoration, désormais plus épurée et lumineuse, a été pensée pour un objectif précis : permettre aux clients de mieux se projeter dans leurs projets coiffure, qu'il s'agisse d'un simple entretien ou d'un changement plus radical.

Côté savoir-faire, l'équipe du salon, composée de cinq coiffeuses, prend en charge tous les types de cheveux. Coupes, colorations, coiffures pour occasions spéciales :

chaque demande trouve sa réponse sur place, dans une ambiance désormais à l'image du nouveau décor.

Petit détail qui fait toute la différence : les bacs à shampoing sont maintenant équipés de sièges massants. De quoi transformer un rituel du quotidien en véritable parenthèse détente, le temps d'un shampoing.

**VOG COIFFURE**  
145 rue du Général de Gaulle  
03 20 51 91 07



## Maison Créa, le nouveau rendez-vous des mains créatives

Mirace Irem a longtemps parcouru le monde. Originaire d'Istanbul, elle a travaillé pour un grand groupe qui l'a menée de la Chine à l'Angleterre, en passant par Hong Kong. Après ce parcours international, elle a ressenti l'envie de se poser dans une ville à taille humaine, en France, où elle pourrait enfin s'installer durablement.

En parallèle de son activité professionnelle, Mirace Irem s'est toujours passionnée pour l'art : elle est autrice et illustratrice de livres pour enfants. Portée par l'envie de se tourner vers un métier plus humain, plus proche des gens, elle a décidé de donner corps à cette passion en lançant Maison Créa. L'atelier ouvrira mi-octobre.

L'atelier, chaleureux et convivial, s'adresse aux petits comme aux grands. Chacun peut y venir créer à son propre rythme, en choisissant parmi plusieurs supports : peinture sur céramique, peinture sur toile, mandalas sur bois, peinture sur galet et bien d'autres activités créatives encore. Il suffit de s'installer et de laisser parler son imagination, le temps d'une parenthèse artistique. L'atelier fonctionne uniquement sur réservation sur des créneaux de 2 heures, pour que chaque client profite pleinement de son moment créatif, dans les meilleures conditions.

Maison Créa organise également des anniversaires créatifs pour enfants, proposés exclusivement le samedi, autour d'une activité artistique,

ludique et originale sur réservation. Aucune expérience en art n'est nécessaire pour s'y sentir à sa place : ici, chacun est invité à créer, à expérimenter, et surtout à passer un bon moment, seul, entre amis ou en famille.

### MAISON CRÉA

79 Rue du Docteur Legay  
Les mercredis de 10h à 18h, les  
jeudis et vendredi de 10h à 15h  
et les samedis de 14h à 17h.  
Horaires variables, suivez  
Maison Créa sur les réseaux  
pour tout ajustement.



## PRIX DU COMMERCE MADELEINOIS 2026

### Les commerçants et artisans madeleinois à l'honneur !

Chaque année, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise de La Madeleine sont conviés à la cérémonie des « Prix du commerce », qui met en lumière leur créativité, leur savoir-faire et leur dynamisme. En 2026, la manifestation fêtera sa 17<sup>ème</sup> édition. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 octobre auprès du service commerce ou via le QR code ci-contre.



#### LE PRIX «C'MADELEINOIS» :

Valorise le savoir-faire local, les produits fabriqués ou assemblés à La Madeleine et les commerces qui contribuent au dynamisme économique du territoire.



#### LE PRIX COMMERCE « DURABLE » :

Récompense les initiatives intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement et qui s'inscrivent dans la transition écologique.



#### NOUVEAUTÉ : LE PRIX « COUP DE CŒUR DES MADELEINOIS »

Les commerçants souhaitant concourir peuvent se faire connaître auprès du service commerce. Les Madeleinois pourront ensuite voter pour leur commerce préféré.



#### NOUVEAUTÉ : LE PRIX « RÉVÉLATION DE L'ANNÉE » :

Distinguera un ou deux commerces récemment ouverts qui ont su rapidement se faire remarquer et apprécier des Madeleinois.

Pour plus d'informations ou pour vérifier votre éligibilité à une aide municipale rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique «Mes démarches».  
Contact du service commerce : 03 20 12 79 73 / service-commerce@ville-lamadeleine.fr

### «LA MADELEINE, CE LIEN ENTRE NOUS»

#### HOMMAGE À CLAUDE, MODÈLE DE LOYAUTÉ

Dans le dernier magazine municipal, nous avons tenu à rendre hommage à notre collègue «Mimi», Michèle Delannoy, décédée en juin. Quelques jours après son décès, c'est à un autre ancien élu de notre commune qu'un hommage bien légitime a été rendu. En juillet, le nom de Claude Jegou a ainsi été donné au 34<sup>ème</sup> espace municipal de respiration et de détente ouvert au public sur notre commune. Claude Jegou siégea au Conseil Municipal durant un quart de siècle, en tant qu'adjoint, et même 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et au logement. Il servit La Madeleine, avec disponibilité, efficacité, humilité, sincérité et générosité, mais aussi avec une grande loyauté, qualité si précieuse et si rare en politique.

#### MENTION BIEN VIEILLIR À LA MADELEINE

Dans un de ses derniers classements,

le quotidien La Voix du Nord s'est penché sur les communes du Nord et du Pas-de-Calais de plus de 5 000 habitants où «passer une retraite active».

Dans ce classement, fondé sur 33 critères (santé, mobilité, sécurité, environnement, commerces de proximité,...) notre commune se situe à la 32<sup>ème</sup> place sur 182, avec la note de 14,67/20, décrochant ainsi la mention Bien.

#### SOLIDARITÉ (1)

Sensible aux conséquences dramatiques de l'incendie d'ampleur survenu sur la côte Atlantique et qui a littéralement dévasté la commune de Le Porge, notre commune versera une subvention symbolique à son Centre Communal d'Action Sociale.

#### SOLIDARITÉ (2)

Déjà engagée symboliquement et concrètement contre certaines maladies graves et chroniques, notre commune adhérera prochainement à la Charte

«Ville aidante Alzheimer».

Une adhésion qui poursuit les objectifs d'inclusion, d'information, d'orientation et de sensibilisation autour de cette maladie.

#### DYNAMIQUE DE PROJETS

Comme c'est le cas depuis le début de ce nouveau mandat, le prochain Conseil Municipal permettra de continuer à mettre en œuvre le projet choisi majoritairement par les Madeleinois, dès le 1<sup>er</sup> tour et ce dans tous les bureaux de vote de notre commune. Une commission extra-municipale associant des habitants sera ainsi formée autour du projet de création de la nouvelle salle multi-sports qui sera aménagée dans l'ancienne cartonnerie Pastour.

Par ailleurs, une délibération permettra de valider le choix du futur exploitant de notre ferme urbaine, pilier du «Carré Magique Ecologique» municipal. Notre mobilisation locale contre l'usage détourné du protoxyde d'azote sera encore renforcée.

En matière de lutte contre les déjections canines, l'expérimentation d'un passeport ADN canin sera lancée. Enfin et sans être exhaustif de tous les sujets inscrits à l'ordre du jour du Conseil d'octobre, celui-ci portera la création du Conseil Municipal des écoliers madeleinois, nouvel outil de transmission et d'apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie locale, de l'engagement collectif et de l'intérêt général. Participation citoyenne, transition écologique, santé et sécurité publiques, propreté urbaine, transmission de la République, la dynamique de projets est plus que jamais à l'œuvre à La Madeleine.

**«La Madeleine, ce lien entre nous»  
Groupe des élus de la Majorité  
Municipale**

### «LA MADELEINE, AU CŒUR DE DEMAIN»

#### FINISSONS-EN AVEC LE BURN-OUT ADMINISTRATIF DE LA RENTRÉE !

La rentrée, c'est toujours la course : inscriptions, cartes à renouveler, dossiers d'information en plusieurs exemplaires, etc. Et parfois, il faut aussi gérer les conséquences d'un vol ou d'un cambriolage pendant l'été : plainte, assurance, papiers à refaire.

À La Madeleine, les démarches administratives ajoutent encore de la complexité à votre charge mentale. Files d'attente, cartes différentes, interlocuteurs multiples : pour certains, le burn-out

administratif guette. Faire la queue pendant des heures pour s'inscrire à une activité a au moins le mérite de vous aider à atteindre vos 10 000 pas quotidiens... en faisant du sur-place !

#### PEUT ENCORE MIEUX FAIRE

Certes, les outils évoluent et certaines démarches en ligne se simplifient. Tant mieux ! Mais il reste du chemin. Et ce n'est pas la faute des agents municipaux : eux aussi subissent ces procédures complexes.

Le Maire aime parler de « ce lien entre

nous ». Mais ce lien ressemble encore trop souvent à un sac de nœuds administratif. À la majorité de le défaire, et à nous, élus de La Madeleine au Cœur de Demain, de montrer qu'on peut faire autrement, et surtout, plus simplement.

Nous défendons une gestion plus humaine et moderne : une carte municipale unique, des démarches simplifiées pour les associations, un guichet unique d'accompagnement des victimes et un audit municipal de simplification.

#### MAIN TENDUE

Nous continuerons à porter ces propositions au Conseil municipal, autant de fois qu'il le faudra, pour obtenir des mesures concrètes pour votre quotidien. Nous espérons que le Maire nous entendra !

Partagez-nous vos expériences face aux difficultés administratives ou recevez notre newsletter : [lamadeleineaucœurdedemain.fr/contact/](mailto:lamadeleineaucœurdedemain.fr/contact/)

**«La Madeleine au cœur de demain»**

### «AGIR POUR L'AVENIR / LA MADELEINE DEMAIN»

Agir pour notre santé : pour une alimentation solidaire, locale et durable à La Madeleine.

Avec le retour de la loi Duplomb réintroduisant 2 pesticides, il est urgent d'Agir pour notre alimentation.

Alors que la majorité a trop souvent le réflexe de déléguer nos services publics à des entreprises privées (que ce soit la crèche Le Marc'Hadour ou la cantine de

nos enfants et le portage à domicile des repas des anciens), notre groupe, au contraire, propose de sécuriser notre alimentation en reprenant la main dessus.

Au menu: indépendance, traçabilité, plus de bio, circuits courts et inclusivité avec la possibilité d'opter pour un vrai menu végétarien protéiné quotidien. En bref, on réinvestit la marge du

prestataire dans la qualité des produits, du service et en emplois municipaux. L'éducation alimentaire s'apprend dès le plus jeune âge afin de préserver sa santé.

Nous proposons également la révision du barème tarifaire avec de nouvelles tranches pour un tarif plus juste.

Nous promouvons la Sécurité Sociale de l'Alimentation: les foyers participants

cotisent selon leurs revenus et reçoivent des bons à dépenser dans des commerces adhérents et chez des producteurs locaux.

Car la solidarité se vit aussi dans l'assiette.

[www.agir-avenir.org](http://www.agir-avenir.org)

**«Agir pour l'avenir/  
La Madeleine demain»**

## TOUTES GÉNÉRATIONS

### COLIS DE NOËL EN APPROCHE

Comme chaque année, la Municipalité offrira aux aînés de 70 ans et plus, un colis de Noël ainsi qu'une coquille, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Si vous en avez déjà bénéficié en 2025, vous serez directement inscrit et n'aurez pas besoin de contacter la mairie.

Si vous souhaitez une livraison à domicile cette année (uniquement pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer) ou pour toute nouvelle inscription (sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois), contactez le service aînés jusqu'au 13 novembre, au 03 20 12 21 62 ou par mail à l'adresse [service-aines@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-aines@ville-lamadeleine.fr).



## SÉANCE DE CINÉMA VITAMINÉE, À PARTAGER !

Le traditionnel «Ciné Soupe» se transforme en «Ciné Jus» exceptionnel pour une matinée de rencontre et un moment de partage entre les aînés Madeleinois et les enfants des accueils de loisirs ! Une sélection de films courts, drôles, touchants et surprenants saupoudrée de positivité sera projetée à la Chaufferie Huet. Un programme où se mélangent rêves d'enfants et choix d'adultes, identités qui se cherchent et origines qui se racontent, quelques notes de musique, des jeux de mots bien relevés et un soupçon d'astronomie... qui plaira sans aucun doute aux deux générations de spectateurs. Après la projection, les aînés et les enfants dégusteront de délicieux jus de fruits, en discutant des films vus.

> «CINÉ JUS», Programme de films courts (Activité intergénérationnelle)

Mercredi 14 octobre, de 10h à 12h, à la Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan.

Inscriptions gratuites auprès du service aînés au 03 20 12 21 62 ou à l'adresse [service-aines@ville-lamadeleine.fr](mailto:service-aines@ville-lamadeleine.fr)

## Candidatez au dispositif «DÉCROCHE TON PERMIS»

La Ville de La Madeleine participe au financement du permis de conduire des jeunes Madeleinois, de 17 ans et demi à 25 ans, et de 15 à 17 ans et demi qui souhaitent s'inscrire à la formation Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) (en fonction du quotient familial et sous conditions de ressources). En contrepartie, les jeunes bénéficiaires s'engagent à réaliser des heures citoyennes au sein des services municipaux et auprès d'une association madeleinoise.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site internet de la Ville et disponibles au Point Information Jeunesse. Ils doivent être complétés et rendus entre le 2 et le 30 novembre, au 12 rue du Moulin.

Informations : 03 28 52 66 90 / [informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr](mailto:informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr)

## VACANCES D'AUTOMNE : les ados vont se régaler !

Durant les vacances d'automne, les ados Madeleinois seront accueillis au Centre Moulin du lundi 19 au vendredi 30 octobre, sur le thème d'Halloween.

Les inscriptions sont en cours pour profiter d'un programme d'animations spécialement conçu pour l'occasion.

Inscriptions au Centre Moulin, entrée par le parc de Lattre de Tassigny.  
Renseignements : 06 83 82 42 12 - [centre-moulin@ville-lamadeleine.fr](mailto:centre-moulin@ville-lamadeleine.fr)

Et pour fêter le début de ces premières vacances de l'année scolaire, le Centre Moulin invite les ados à se réunir autour d'une «soirée pizza» ! Un moment convivial où les jeunes pizzaiolos prépareront, pétriront et garniront leur pâte, avant de déguster leur création culinaire !

Vendredi 16 octobre, de 19h30 à 22h, au Centre Moulin.

Inscription gratuite sur le site internet de la Ville.



# Les professionnels de la petite enfance **EXPÉRIMENTENT LA «SENSIBOX»**

En septembre dernier, la Ville de La Madeleine a proposé aux professionnels de la petite enfance, une formation «sensibox» pour sensibiliser et soutenir les professionnels à l'accompagnement d'un public présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Assistantes maternelles, professionnelles de crèches et professionnelles de la Maison de la Petite Enfance ont ainsi été réunies pour vivre des expériences immersives, afin de mieux comprendre les particularités cognitives et sensorielles des personnes concernées par le TSA. Articulant apports théoriques fondamentaux et ateliers pratiques de mise en situation, cette formation a permis aux professionnelles de se confronter aux difficultés que

pourraient rencontrer des enfants qu'elles accueillent : surcharge sensorielle, difficultés de traitement des informations, ou encore fatigabilité. Ces expériences et apprentissages leur permettront de mieux savoir identifier les premiers signaux d'alerte de l'autisme, d'avoir une meilleure compréhension de ce trouble et d'adopter les postures professionnelles adéquates. Cette formation a été dispensée par l'Unité Mobile Inclusion Autisme (UMIA), dispositif de l'Association d'Action Sociale et Médicosociale des Hauts-de-France (ASRL), soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS).



## FORUM DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

On y trouvera des stands d'informations et ressources à destination des professionnels et des parents, avec la présence du Relais Petite Enfance de La Madeleine, de la Maison Nord Solidarité, de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS), de France Travail, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) ou encore de l'Institut de Retraite Complémentaire des Employés de Maison (IRCEM).

Un espace de rencontre parents - assistants maternels sera également proposé, ainsi que des espaces ludiques, sensoriels et psychomoteurs adaptés aux tout-petits, de 0 à 3 ans. Un spectacle sur le métier d'assistant maternel sera également proposé à 15h30, par la compagnie de théâtre «Les improvocateurs» (sur inscription gratuite).

Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir ce mode d'accueil et le beau métier d'assistant maternel (plus d'informations dans le prochain MAGdeleine).

### FORUM DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

**Samedi 21 novembre, de 9h à 12h, dans la salle Malraux, rue Guynemer. Accès libre.**

**Renseignements : 03 20 12 21 67 - [maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr](mailto:maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr)**

## DES ATELIERS POUR LES TOUT-PETITS

**à la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité**

### > TATATOUM

**Mardi 20 octobre, à 9h15 et à 10h15, 9 rue des Gantois.**

**Durée : 45 minutes.**

**Inscription gratuite sur le site de la Ville.**

Partagez un atelier musical, mêlant humour et plaisir, avec votre tout-petit, à l'occasion de cet atelier animé par Laurent Laheye, auteur, compositeur, interprète de chansons pour enfants, créateur de spectacles, accordéoniste et psychomotricien.

### > LA FOUFELLERIE

**Jeudi 22 octobre, à 9h15 et à 10h15, 9 rue des Gantois.**

**Durée : 45 minutes.**

**Inscription gratuite sur le site de la Ville.**

Partagez un moment plein de sensibilité et de douceur avec votre tout-petit, à l'occasion de cet atelier de découverte et de manipulation d'instruments de musique animé par Louise, musicienne.



## AGENDA

# VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

### MERCREDI 7 OCTOBRE

#### DON DU SANG

> De 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h

Réservation d'un créneau obligatoire : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

📍 Salle Moulin, rue du Moulin

### SAMEDI 10 OCTOBRE

#### SELF DEFENSE (SESSION MIXTE + 35 ANS)

> De 10h30 à 11h30 - Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc, accès rue Flandre

#### EN VOILÀ DES HISTOIRES !

> De 11h à 11h30 (lectures à voix haute dès 3 ans)

Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta

### SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

#### TOURNOI OPEN DE PELOTE BASQUE

> Samedi de 10h à 17h et dimanche de 10h à 16h - Accès libre

Venez encourager les différentes équipes et participer à des séances découvertes. Renseignements : 06 82 26 10 31

📍 Pôle Raquettes Jacques Donnay, rue Pompidou

### LUNDI 12 OCTOBRE

#### SELF DEFENSE (SESSION MIXTE DE 13 À 35 ANS)

> De 18h30 à 20h - Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc, accès rue Flandre

### MARDI 13 OCTOBRE

#### CINÉ SOUPE

> De 18h45 à 20h45 (projection dès 8 ans) + d'infos p.13

Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan

### MERCREDI 14 OCTOBRE

#### CONSEIL MUNICIPAL

> À partir de 18h15

Séance publique retransmise en direct sur : [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr)

📍 Mairie, 160 rue du Général de Gaulle

### JEUDIS 15, 22 ET 29 OCTOBRE

#### ATELIER LOGEMENT : BIEN CHEZ SOI

> De 9h30 à 11h30 (animé par un ergothérapeute)

Renseignements auprès de SOLIHA : 06 12 21 33 87

Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle

### JEUDI 15 OCTOBRE

#### AQUALLOWEEN

> De 18h25 à 19h10 (aquagym sur le thème d'Halloween, dès 16 ans)

5,25€ pour les Madeleinois/ 10€ pour les extérieurs (sans réservation)

📍 Piscine, 165 rue du Général de Gaulle

#### SELF DEFENSE (SESSION FÉMININE DE 13 À 35 ANS)

> De 18h30 à 20h - Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc, accès rue Flandre

### VENDREDI 16 OCTOBRE

#### SOIRÉE JEUNES

> De 19h30 à 22h + d'infos p.

Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Centre Moulin Ados, 12 rue du Moulin

### SAMEDI 17 OCTOBRE

#### FORMATION PREMIERS SECOURS CITOYEN

> De 8h45 à 17h30 - Gratuit sur inscription (de 11 à 30 ans)

Renseignements auprès du Point Information Jeunesse : 03 28 52 66 90

#### CINÉ KIDS

> De 15h à 17h (conseillé à partir de 8 ans)

La projection sera suivie d'une rencontre avec Claire, Irlandaise, qui parlera de son pays et de ses mythes et légendes.

Gratuit sur inscription : [ville-lamadeleine.fr/agenda](http://ville-lamadeleine.fr/agenda)

📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta



## LUNDI 19 OCTOBRE

### ATELIER BAS CARBONE

> De 14h à 16h (tout public à partir de 11 ans)  
Visite du Centre de Valorisation Organique (CVO) de Sequedin  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 RDV au 11 boulevard du Marais 59320 Sequedin



## JEUDI 22 OCTOBRE

### LA FOUFELLERIE

> De 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h (de 0 à 3 ans révolu)  
Atelier enfant-parent : découverte et manipulation d'instruments  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

## MERCREDI 28 OCTOBRE

### CINÉ POP

> De 15h à 17h (conseillé à partir de 10 ans)  
Projection d'un film d'animation pas comme les autres !  
Un voyage dans le temps, un futur étonnant et une rencontre improbable : il n'en faut pas plus pour embarquer dans une aventure de science-fiction pleine de mystère et de poésie.  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta

### TCHAT DE M. LE MAIRE

> De 18h30 à 19h30 : chat.ville-lamadeleine.fr

### TOURNOI DE VOLLEYBALL

> Dès 19h - Accès libre  
Venez encourager les équipes en compétition de La Madeleine Volley Ball et Vie Active sur le thème d'Halloween  
📍 Salle Gantois, rue du Parc

## JEUDI 29 OCTOBRE

### PERMANENCE DE M. LE MAIRE

> De 17h à 19h  
📍 Mairie, 160 rue du Général de Gaulle

## SAMEDI 31 OCTOBRE

### CHANTIER CITOYEN

> De 10h à 12h - Accès libre  
📍 RDV devant le parc Yvonne Abbas, rue du Jardin de l'Arc

### GRANDE BALADE D'HALLOWEEN

> De 17h30 à 20h - Accès libre + d'infos p.13

## LUNDI 2 NOVEMBRE

### ATELIER BAS CARBONE

> De 17h30 à 19h30 (tout public à partir de 11 ans)  
Apprenez à confectionner du dentifrice et du déodorant  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle



## MARDI 3 NOVEMBRE

### MONTE LE SON !

> De 18h à 19h (club d'écoute dès 14 ans)  
Présentez une chanson, un artiste ou un album qui vous tient à cœur  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta

## MERCREDI 4 NOVEMBRE

### UNE PEAU D'ÂNE

> De 18h à 18h55 (dès 6 ans) + d'infos p.26  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan

## JEUDI 5 NOVEMBRE

### SELF DEFENSE (SESSION FÉMININE DE 13 À 35 ANS)

> De 18h30 à 20h - **Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Petite salle Gantois, rue du Parc, accès rue Flandre

## SAMEDI 7 NOVEMBRE

### BALADE URBAINE

> À 9h - Accès libre  
📍 RDV devant le Square du Tissage, rue du Pré Catelan

### ZIKATANE

> De 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h (de 0 à 3 ans révolu)  
Atelier enfant-parent autour de l'éveil musical  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

### LES P'TITS AMBASSADEURS

> De 14h à 16h (comité de lecture à partir de 9 ans)  
Pour découvrir des nouveautés, partager des coups de cœur, voir les coulisses de la médiathèque et participer à des projets.  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Médiathèque, 72 rue Gambetta

## DIMANCHE 8 NOVEMBRE

### SÉANCE DE CINÉMA «COCO»

> De 14h15 à 17h45 (projection dès 7 ans) + d'infos p.13  
**Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**  
📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan



## LUNDI 9 NOVEMBRE

### JOURNÉE COMMÉMORATIVE

56<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle  
Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !  
> À 18h dépôt de gerbe à la stèle érigée en sa mémoire  
📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

## ACTIVITÉS DU CAFA

Le Comité des Aînés, des Fêtes et Animations (CAFA) de La Madeleine vous propose des sorties et visites toute l'année.

### DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

#### REPAS/SPECTACLE (96€)

> Au cabaret La Bonbonnière à Lille, rendez-vous à 13h

Adhésion à l'association : 17€ - Renseignements et inscription auprès de M. Christian Leignel 06 71 77 10 66 ou rendez-vous au Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle (lundi, mercredi et jeudi de 15h à 17h30).

# PHOENIX CHEER SOLIDAIRE : UNE NOUVELLE AVENTURE DANSANTE

Nouvelle venue à La Madeleine, l'association «Phoenix Cheer Solidaire» prépare sa première saison 2026-2027 et recrute de nouveaux adhérents ! Accessible dès 5 ans, l'association propose des cours de cheerleading et de danse, avec ou sans pompons. Débutants comme confirmés sont les bienvenus. Les séances sont encadrées par Inaya, Cataleya et Shanna, les trois jeunes capitaines, passionnées de danses depuis l'enfance.

Au-delà de la pratique sportive, «Phoenix Cheer Solidaire» souhaite donner une dimension solidaire à ses activités. Le choix du nom « Phoenix » fait écho à leur philosophie de vie : renaître, se relever et avancer, et à l'histoire du fils d'Émilie, présidente de l'association, qui est un grand brûlé. Dans cette continuité, «Phoenix Cheer Solidaire» soutiendra finan-

cièrement l'association «Burns and Smiles» qui accompagne les personnes brûlées.

L'association prévoit également de présenter un gala en fin d'année et souhaite proposer des démonstrations de cheerleading et de danse lors d'événements organisés par d'autres associations, comme des temps forts sportifs. Les cours se déroulent le samedi de 10h à 12h, au Complexe Sportif du Romarin jusqu'au 17 octobre, puis à la salle Debeyre.

Renseignements et inscriptions :  
PhoenixCheerSolidaire@hotmail.com

- Émilie : 07 69 73 50 95

- Amandine : 06 29 67 85 42

Deux essais gratuits sont proposés.

Les tarifs annuels sont de 60€ pour les Madeleinois, 55€ à partir du 2<sup>ème</sup> enfant Madeleinois de la même fratrie et de 65€ pour les personnes extérieures à La Madeleine.



## Participez à la réflexion sur la future salle multisport

La Ville a décidé de constituer une commission extra-municipale (CEM) composée d'un collège d'habitants, afin d'associer les Madeleinois à la réflexion autour du projet de nouvelle salle multisport municipale, dans l'ancienne cartonnerie Pastour.

Vous souhaitez contribuer à la réflexion à l'amont de ce projet ?  
Candidatez jusqu'au 31 octobre.

Déposez votre candidature avec lettre de motivation, en ligne sur le site internet de la Ville, (rubrique actualités) ou par courrier à l'adresse :

Commission Extra-Municipale -  
Salle multisport municipale  
Mairie de La Madeleine  
160 rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine

## Une saison couronnée de résultats

La saison s'achève sur trois réussites pour les pratiquants du club d'aïkido. Doudou Camara et Alexis Delanoé (photo), tous deux 2<sup>ème</sup> dan depuis 2024, ont obtenu en mai leur brevet fédéral, diplôme national permettant d'enseigner l'aïkido. Ils pourront ainsi seconder Patrick Thomas, l'enseignant du club et contribuer à la formation des nouveaux pratiquants. Après six années de pratique, Dorothée Broche a quant à elle obtenu son 1<sup>er</sup> dan (ceinture noire) à l'issue de son examen de passage de grade.



## AQUALLOWEEN LE 15 OCTOBRE



Envie de mêler sport et ambiance d'Halloween ? Rendez-vous à la piscine municipale, jeudi 15 octobre à 18h25, pour une séance d'aquagym sur le thème d'Halloween !

Sans réservation. Tarif : 5,25€ pour les Madeleinois et 10€ pour les extérieurs. Bonnet de bain obligatoire.



# LA GRANDE BALADE D'HALLOWEEN

9 lieux animés à travers la ville,  
ouvert à tous

**SAMEDI  
31  
OCTOBRE**

**VENEZ DÉGUISÉS !**

**DE 17H30  
À 20H**



**RENDEZ-VOUS  
PLACE DES FUSILLÉS ET DÉPORTÉS**



# OCTOBRE ROSE

## MOIS DE SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN

LA VILLE DE LA MADELEINE SE MOBILISE AFIN DE SOUTENIR  
LA CAMPAGNE ANNUELLE DE SENSIBILISATION  
AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN :

- **MARCHES ROSES**

lundi 12 octobre et vendredi 23 octobre

- **CHALLENGE DE COUTURE**

«COUSSINS CŒUR»

- **ILLUMINATION DU PONT**

**RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

- **ATELIER DE SENSIBILISATION**

le vendredi 23 octobre

- **MOBILISATION DES COMMERCES**

PROGRAMME COMPLET SUR :  
[VILLE-LAMADELEINE.FR](http://VILLE-LAMADELEINE.FR)



[ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr)

